

A.P.P.P

ASSEMBLEE GENERALE 2019

Le DIMANCHE 6 janvier 2019

RAPPORT MORAL

Nous nous retrouvons chaque année dans les premiers jours du mois de janvier pour tenir notre assemblée générale ordinaire. Ce moment important dans la vie du club nous permet de vous informer sur les nombreuses actions menées au cours de l'année, de vous relater les faits marquants et de vous indiquer quelques prévisions pour la saison à venir. C'est l'occasion également de vous présenter en détail notre situation financière.

Voilà résumé le plan de ce rapport moral qui je l'espère vous permettra d'avoir un aperçu sur la situation et la santé du club mais également sur le travail réalisé par le bureau.

En fin de réunion, comme nous le faisons depuis presque 30 ans, nous remettons à la SNSM un chèque de soutien et nous n'oublierons pas de féliciter le vainqueur du challenge 2018 et ses deux dauphins avant de prendre le traditionnel apéro.

Mais tout d'abord permettez-moi de renouveler tous nos vœux de bonheur de santé et de sérénité à l'occasion de la nouvelle année.

OOOOOO

Si vous le voulez bien, entrons tout de suite dans le vif du sujet en évoquant les moments forts de la saison 2018.

Pour commencer abordons, les sorties pêche.

La saison a débuté le 9 juin par le deuxième challenge inter-ports permettant de rassembler les plaisanciers valrassiens mais également ceux des ports environnants « du Chichoulet » et du Cap d'Agde.

Cette manifestation a été imaginée il y a deux ans par l'APPP. Elle a pour ambition de fêter et de valoriser la plaisance mais également la pratique de la pêche de loisir. Elle nous permet en effet de partager et d'échanger autour d'une même passion la mer.

Cette deuxième édition a connu un réel succès en réunissant 36 équipages. La météo compliquée a perturbé la sortie en mer et par voie de conséquence le résultat final s'en est ressenti.

Cette épreuve a été remportée par le port de Sérignan, précédant de peu ceux de Valras-Plage et du Jean Gau. Le Chichoulet et le CPCA du Cap d'Agde se sont classés respectivement quatrième et cinquième.

La journée s'est poursuivie dans notre « *jardin* », vous l'aurez compris il s'agit du Chalet LAFON, pour le repas champêtre préparé par l'APPP et la SNBV. La mouclade et les grillades ont été unanimement appréciées par la centaine de convives. Très bonne ambiance lors de ce repas chaleureux et amical au cours duquel le trophée a été remis aux participants du port gagnant.

Cette manifestation sera reconduite en 2019. Elle a été programmée le SAMEDI 1^{er} juin.

Poursuivant la lecture de notre calendrier, la fête de la Saint-Pierre et toutes les manifestations organisées à cette occasion nous donnaient rendez-vous les 22 – 23 et 24 juin. La sortie pêche sponsorisée par la mairie de Valras-Plage et ouverte à tous les plaisanciers était programmée le dernier jour.

Vingt huit bateaux dont 20 de l'APPP ont participé à cette épreuve remportée par l'équipage Bourrié / Gonzalez.

La fête de la Saint Pierre est également l'occasion de rapprocher la plaisance et la pêche professionnelle. En effet, chaque année quelques personnes et le bureau de l'APPP prêtent main-forte à la prud'homie des pêcheurs de Valras-Plage et son responsable Christian Bousquet pour tenir bénévolement, durant 3 jours, la partie restauration du stand. Les contacts se sont ainsi améliorés. Ils sont beaucoup plus conviviaux, et constructifs ou chacun dans la limite de ses moyens essaye de faire évoluer les choses ...

notamment en matière de protection de la ressource et de l'environnement. Nous y reviendrons tout à l'heure ...

Après cette parenthèse, les autres sorties pêche se sont tenues aux dates indiquées avec toutefois 2 reports dus à la météo.

Pour la première fois, nous avons organisé le 20 octobre une épreuve spéciale calamars.

Celle-ci a été décevante.

En effet, un seul spécimen a été pêché parmi les 10 bateaux inscrits.

Malgré-ce, nous la maintiendrons cette année. Elle aura lieu le DIMANCHE 29 SEPTEMBRE.

Regardons maintenant en détail le bilan de ces sorties.

Les prises n'ont pas été particulièrement spectaculaires. Les maquereaux ont refait leur apparition sur la bascule, ainsi que les loups longtemps absents. Quelques daurades et pageots de tailles moyennes ont animé les pesées mais les belles pièces ont été rares voire absentes. Certains pêcheurs ont assuré leurs sorties grâce à la technique de la pêche à la palangrotte en présentant des poissons de roche.

Les bonites, que l'on avait perdues de vue depuis plusieurs saisons, sont arrivées en nombre un peu plus tard. Aucune n'a été présentée aux différentes pesées. Les calamars ont été moins présents que les années précédentes.

Au total 37 bateaux ont participé au challenge annuel ce qui représente une moyenne de 12 bateaux par sorties avec un « *pic* » de 20 équipages lors du concours de la Saint-Pierre. Il est vrai qu'à cette occasion la mairie de Valras-Plage offre un lot unique de 20 € à chaque embarcation.

La participation à ces sorties pêche a du mal à s'installer et c'est regrettable. Sur une période de 4 ans, et malgré les efforts consentis par le club la moyenne a augmenté de seulement 1 bateau. Pour une association comprenant 82 sociétaires équipés d'une embarcation cela reste incompréhensible pour nous.

Concernant l'attribution des lots, je tiens à préciser que cette saison nous maintiendrons, le tirage au sort en ce qui concerne les choix sans tenir compte du classement. Cette application donne majoritairement satisfaction. Elle reste encourageante pour les pêcheurs moins avertis. La place occupée sur le podium est à notre sens beaucoup plus valorisante pour le gagnant.

Concernant le budget consacré à l'organisation de ces sorties, sachez qu'il représente – hors apéro – la somme rondelette de **1 340 € soit 268 €** par épreuves. Nous en avons cinq à notre charge.

Nous souhaitons poursuivre cette saison la relance de ces sorties qui restent primordiales pour la promotion de la pêche de loisir et le club. C'est un peu notre vitrine. Au niveau de l'animation de la station cela est également important. En effet, les pesées attirent toujours autant de curieux avides de renseignements.

Passons maintenant aux activités festives marquées principalement par les repas champêtres et la sortie touristique de fin de saison.

En ce qui concerne les repas champêtres, notre calendrier a été respecté.

Le DIMANCHE 1er JUILLET près de 200 personnes avaient réservé pour notre traditionnelle paella champêtre. Nous nous sommes retrouvés autour des trois poêles géantes bien garnies et appréciées par tous.

Notre deuxième rendez-vous a eu lieu le DIMANCHE 26 AOUT où 190 convives ont pu déguster les traditionnelles moules préparées à la désormais célèbre sauce aphrodisiaque et le thon grillé.

Comme à l'accoutumé ces deux repas étaient accompagnés d'une animation dansante confiée au fidèle Djamel.

La journée destinée à clôturer la saison a eu lieu le DIMANCHE 9 SEPTEMBRE, dans l'Aude au pays des *têtes plates*. Une centaine de personnes avaient réservé et pris place à l'intérieur des deux bus, affrétés par le club.

Dans un premier temps nous avons fait escale afin de visiter une chocolaterie dans le secteur de MONTREDON puis à l'issue nous avons rejoint Portel-des-Corbières jusqu'au domaine de « *Terra Vinéa* », découvrir le travail passionnant de la vigne et du vin au fil des époques sans oublier le caveau où une dégustation nous a été proposée.

L'excellent repas pris sur place et l'animation confiée à Denis Pellegrini, ont ravi jusqu'à une heure tardive l'ensemble des participants.

Fin de saison clôturée en lettres majuscules qui devrait être reconduite cette année pour une autre destination.

Après cet intermède touristique le week-end suivant des 15 et 16 septembre était consacré aux journées du patrimoine auxquelles l'APPP participe depuis la première édition.

Pour cet évènement nous apportons en compagnie de la Prud'homie des pêcheurs et de quelques bénévoles compétents notre soutien technique à l'organisation des pêches traditionnelles. La *grande traîne* le « *bouléjou* » ou le « *globe* » n'on plus de secret pour nous.

C'est également le moment que nous avons choisi pour mettre en place un concours de pêche réservé aux jeunes. Nous avons ainsi accueilli une cinquantaine de gamins afin de les initier à la pêche du bord et au bouchon. Grand succès pour cette animation où chacun est reparti fier et heureux avec un lot. Le message est passé la relève est assurée.

L'APPP participe également au TELETHON Valrassien grâce au concours de ses cuistots rôdés à la confection des paellas géantes.

Voilà brossé en quelques lignes les principales activités extérieures organisées par l'association.

Venons en maintenant au travail plus discret mais combien important réalisé par les membres du bureau.

Tout d'abord, nous avons demandé à être reçus par Monsieur Hoibian, responsable au niveau de l'agglo. Béziers Méditerranée des ports de Valras et de Sérignan appelés également ports de l'Orb – Le rendez-vous a été fixé au 7 février.

Lors de celui-ci nous avons fait le point sur la gestion et les aménagements prévus pour les deux structures en demandant également que le Comité Local des Usagers Permanents des Ports (CLUPP) soit constitué avec *in fine* le conseil portuaire. A ce jour nous n'avons pas de nouvelles. Nous devrions relancer notre demande prochainement.

Dans le courant du mois de février, conjointement avec le premier prud'homme, nous avons rédigé un courrier, afin d'attirer l'attention des élus et des autorités administratives compétentes sur les suspicions de pollution dans le secteur de Valras-Plage. Nous avons obtenu plusieurs réponses dont Jacques vous parlera tout à l'heure, et reçu à ce sujet Madame la Députée Emmanuelle Ménard le 5 mars.

Un autre dossier important a été abordé lors de la trêve hivernale il s'agit de la pêche professionnelle pratiquée par les bateaux équipés de filets tournants-coulissants. Plusieurs courriers ont également été rédigés à l'intention des autorités administratives – Préfet maritime de la méditerranée – Directeur de la DPMA – Gendarmerie Maritime etc... Notre action a porté ses fruits. Je vous en parlerai en détail tout à l'heure.

Du 4 au 7 mai Jacques et moi-même avons assisté au congrès de la FNPP qui s'est tenu aux Issambres dans le Var. Lors de celui-ci nous avons participé aux différentes commissions destinées à défendre la plaisance et plus généralement la pêche de loisir.

Comme chaque année nous avons apporté notre concours à la mise en place et à la tenue du stand de la FNPP lors du salon nautique du Cap d'Agde.

Dans le cadre de notre fédération nous participons également à de nombreuses commissions comme le projet d'éolien flottant prévu au large de Port La Nouvelle, le conseil de façade, le parlement de la mer etc... C'est Jacques Andrieu qui nous représente pour le secteur du Golfe du Lion. Il vous en parlera en détail tout à l'heure.

Sachez également que les membres du bureau se réunissent régulièrement afin de rester au contact de l'actualité maritime locale ou nationale.

Voilà résumé quelques actions, souvent discrètes, menées dans l'intérêt de tous par l'équipe de l'APPP.

Nous allons revenir quelques instants à la partie pêche en évoquant le dossier du thon.

Ce dernier, demande une gestion des plus rigoureuse. Dès le mois de mars nous mettons en place la procédure concernant les demandes d'autorisations de pêche. Elles sont effectuées par Jacques. 91 dossiers ont été instruits en 2018. Lorsque les quotas et les bagues sont alloués nous organisons la réunion d'attribution. La phase suivante consiste à gérer au jour le jour la période de pêche. Cette tâche m'incombe. Un quota de 475 kg pour 48 bagues nous a été attribué. 8 captures ont été déclarées pour un poids total de 317 kg. Comparés aux années précédentes, ces chiffres indiquent que notre secteur a été moins propice aux captures que les années précédentes. Les thons étaient pourtant présents dans d'autres zones comme le Gard ou la limite Est de notre département. A ce jour nous ne connaissons pas encore le quota qui nous sera attribué pour la prochaine saison. Comme il est lié à celui accordé à la pêche professionnelle il devrait être en augmentation. Nous en parlerons plus en détail dans un prochain chapitre prévu à l'ordre du jour.

Abordons maintenant la partie réservée à notre bonne conduite lors de nos sorties en mer en faisant en sorte de respecter le binôme protection de la mer et des poissons.

Je suis certain que vous en connaissez les règles élémentaires qui pourraient se résumer ainsi « *...La mer n'est pas une poubelle, je ne jette rien par-dessus bord ...* »

Quant aux poissons je veux parler principalement du respect des mailles. Vous avez du le remarquer lors de nos concours, que nous ne comptabilisons pas les prises hors mailles. Des planches poissons sont à votre disposition pour vous le rappeler.

Parlons maintenant de notre fédération la FNPP à laquelle nous adhérons depuis le premier jour. Nous avons compris combien il était nécessaire d'être fédérés. Nous avons donc opté pour la **Fédération Nationale de la Plaisance et des pêches en Mer proche des idées que nous défendons.**

Elle nous guide dans nos démarches nous informe et nous défend. C'est pour nous un atout majeur. Nous comptons actuellement 114 adhérents fédérés soit 77 % de l'effectif total. Nous pouvons mieux faire. Nous conseillons donc fortement aux personnes qui n'ont pas franchi le pas de nous rejoindre. Cela vous en coûtera 15 € de plus. Vous pourrez ainsi bénéficier avec la cotisation de l'APPP d'une déduction fiscale de 66 % et d'un abonnement à la revue Pêche et Plaisance.

Sachez que trois membres du bureau occupent des postes à responsabilités au sein de son comité régional. Il s'agit de Jacques ANDRIEU, Jean MITSIALIS et moi-même.

La FNPP compte actuellement 30 000 pêcheurs fédérés ce qui en fait la première instance nationale.

L'APPP enregistre à ce jour 149 adhérents soit une progression annuelle de 11 %.

En ce qui concerne les finances, la trésorière vous apportera tout à l'heure toutes les précisions nécessaires.

Quelques remarques tout de même.

Notre cotisation reste stable grâce à l'implication des membres du bureau qui s'investissent afin de trouver des recettes complémentaires. Nous avons par exemple réalisé cette année un fascicule comportant de nombreuses publicités payantes. Il a été confectionné à moindre prix par nous même. Les autres recettes proviennent essentiellement de nos repas champêtres de la gestion des dossiers concernant la pêche au thon et de la subvention municipale.

Les bénéfiques enregistrés lors des deux lotos organisés en juin et en septembre sont en baisses. La faible participation de nos adhérents en est la cause et c'est regrettable. Cette année le premier aura lieu le 6 juin. Nous comptons sur vous.

Je tiens tout de même à vous préciser que toutes ces recettes complémentaires sont investies dans nos animations et vous en bénéficiez directement.

Quelques exemples : Lors de notre sortie de fin de saison nous prenons à notre charge une partie du prix de revient de la journée. Je vous ai également précisé tout à l'heure la somme impartie à l'achat des lots pour les concours ou autres manifestations. ; Elle est conséquente car chaque bateau inscrit bénéficie d'un lot. Nous prenons également soins de votre confort. Nous avons effectivement équipé le terrain du chalet Lafont d'un filet destiné à augmenter l'ombrage. Son achat et son installation représentent une somme conséquente. Nous avons financé en partie le repas rassemblant les associations de pêche lors de la sortie de juin. Nous engageons également d'autres dépenses pour le maintien de la convivialité et les moments festifs comme les apéros.

Tout cela a un coût qu'il serait illusoire de maintenir sans le travail et l'investissement des membres du bureau perpétuellement en quête de recettes complémentaires.

Je tenais à vous apporter toutes ces précisions afin de faire prendre conscience à certains des difficultés de gestion que nous pouvons rencontrer pour vous satisfaire.

Abordons maintenant un autre aspect de notre association celui de sa promotion à travers le numérique.

Notre site INTERNET géré par Jacques ANDRIEU est régulièrement visité. Il a été consulté 1950 fois en 2018 soit une augmentation de 23 %. Il est regardé depuis des lieux parfois surprenants comme la Chine, Israël, Hong Kong avec 10 visites ou la Russie. Comme le précise Guy Dumoulin lors de nos réunions internes, Jacques le tient régulièrement à jour et nous l'en remercions. Il comprend également une application météo pour le secteur de Valras et vous pouvez également accéder à une webcam orientée sur le port et la mer.

Le chapitre suivant nous permettra d'aborder la saison à venir.

Nous allons en effet nous occuper bientôt de notre matériel mais également vérifier notre bateau. Pensez bien sur à regarder les organes essentiels du moteur mais également le matériel de sécurité. A ce propos, vous pouvez vous rapprocher de la Division 240 consultable sur Internet ou chez les détaillants spécialisés pour éventuellement le compléter.

Concernant les activités du club, le calendrier prévisionnel vous a été remis. Nous risquons d'apporter quelques changements concernant la date de notre premier repas champêtre. Tout ceci vous sera précisé dans un prochain courrier. Nous prévoyons en fin de saison d'organiser une sortie spéciale bonite si ces poissons sont au rendez-vous. Tout ceci vous sera indiqué le moment voulu.

Nous prévoyons déjà de fêter nos 30 ans lors de la saison 2020. Nous essaierons comme nous l'avons fait en 2015, pour fêter nos 25 ans, d'organiser une manifestation consacrée à cet anniversaire.

La transition est difficile à trouver en ce qui concerne le prochain chapitre puisqu'il s'agit de vous rappeler les disparitions en 2018 de trois amis du club. Il s'agit de Dominique MARTIN, Jean-Claude THIEULON et Michel RUS. Une quatrième figure de l'APPP nous a également quittés en cette triste année. Avec son épouse Simone, il faisait partie de l'équipe des toulousains qui avec le temps s'est fortement éclaircies. Il s'agit de Pierrot GALETTI.

Nous aurons en ces jours de retrouvailles et de vœux une pensée pour eux.

Nous venons de voir ensemble les moments forts, les réajustements qui nous préoccupent et nos ambitions pour la prochaine saison.

En conclusions je voudrais simplement préciser que l'APPP navigue dans le milieu associatif valrassien depuis maintenant 29 ans où elle est bien installée et reconnue.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier tous les membres du bureau et leurs épouses qui toute l'année se mobilisent en apportant, leur volonté leur disponibilité et leurs compétences pour vous satisfaire.

N'oubliez jamais que nous ne sommes que des bénévoles qui essayons de faire un bout de chemin avec vous dans les meilleures conditions vers une même passion celle de la mer.

Ensemble maintenons le cap.

Toute notre équipe vous souhaite une excellente saison 2019.

Je vous remercie de votre attention et suivant la formule consacrée, bon vent et bonne mer à vous toutes et à vous tous.

Le Président

Jean-Paul PALACIO